

Transit Maritime et équation MELIS

A qui profitent tous ces frais au Port autonome de Lomé ?

SEGUCE, ANTASER, frais de douane, frais du port et désormais MELIS, ça fait trop de frais quand même pour les opérateurs économiques et clients au Port autonome de Lomé, port en eau profonde véritable don de la nature...

PAGE 2



ETRANGER



Commerce interafricain

Le Ghana et le Kenya ratifient l'accord de la Zone de Libre-échange

Le Rwanda était le tout premier pays à intégrer les nouvelles dispositions relatives à la Zone de libre-échange continentale africaine (Zleca) dans son arsenal juridique national le 24 avril 2018 à l'unanimité...

PAGE 4

ECONOMIE



Accès des populations aux services financiers

Vers l'opérationnalisation des bureaux d'information sur le crédit

Réuni en conseil des ministres la semaine dernière sous la houlette du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, le gouvernement a adopté deux projets de lois et deux décrets. Le premier décret du gouvernement est relatif à modification de l'article 53...

PAGE 5

Grippe aviaire

L'épidémie est maîtrisée

Annoncée en fin avril 2018 dans une ferme à Kpessi dans la préfecture des Lacs, l'épidémie de la grippe aviaire vient d'être circonscrite...

PAGE 11



Investiture de Julius Maada Bio

Faure Gnassingbé accompagne les premiers pas du nouveau président sierra-léonais

Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé, en sa qualité de président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) a assisté samedi dernier à l'investiture du nouveau président élu de la Sierra Leone, Julius Maada Bio.

PAGE 3

Edito

Littérature africaine et débat sur le franc CFA

Dans la polémique infinie qui agite le rapport entre des Etats africains et la France, depuis quelques années au sujet du franc CFA, bon nombre de gens se sont posés et se posent la question de la prise en compte de ce débat par les écrivains ou plus largement par les artistes africains, en se demandant avec raison, si la seule mission de l'artiste était-elle de faire rêver ?

L'écrivain doit œuvrer à montrer le chemin droit au peuple, en pleine tourmente, cela est si vrai, que beaucoup n'hésite pas à assimiler le silence de l'écrivain en situation à un crime tranquille...

PAGE 3

Dialogue social entre gouvernement et syndicats

Aucune revendication des travailleurs ne sera négligée, selon Gilbert Bawara

PAGE 3



	SOMMAIRE	Afrique 1 an après, le Conseil pour l'Afrique de Macron peine à trouver ses marques  P 4	Banque mondiale Makhtar Diop nommé à la vice-présidence chargée des infrastructures  P 5	Sénégal L'Europe a désormais sa place sur l'île de Gorée !  P 9	Basket-ball Le premier camp d'entraînement féminin de la NBA s'est tenu au Sénégal  P 10	Assemblée nationale togolaise Bientôt des sessions dans un siège flambant neuf  P 11
---	-----------------	---	--	--	---	---

Transit Maritime et équation MELIS A qui profitent tous ces frais au Port autonome de Lomé ?

SEGUCE, ANTASER, frais de douane, frais du port et désormais MELIS, ça fait trop de frais quand même pour les opérateurs économiques et clients au Port autonome de Lomé, port en eau profonde véritable don de la nature. Jadis poumon de l'économie le PAL fait les frais d'une surenchère qui ne dit pas son nom. Trop de frais pour les clients et surtout ceux de l'hinterland en complicité avec l'Union des professionnels Agréer en douane (UPRAD), certains réseaux tapis dans l'ombre à travers de faux frais se sont trouvés des moyens de se tailler leur part du gâteau qu'est le port autonome de Lomé.

De quoi s'agit-il ?

Le projet MELIS qui concerne le convoyage des voitures en transit vient encore alourdir les frais qui pèsent déjà trop sur les épaules des opérateurs économiques et clients au PAL. Depuis toujours, la douane percevait 10 000 FCFA par voiture, au profit des escortes qui accompagnaient. Contre toute attente et en plus de ces 10 000 FCFA, perçu par

la douane, le projet MELIS qui reprend de façon déguisée le convoyage de voiture impose une somme de 10 000 FCFA supplémentaire à l'existant qui concernait toutes les voitures en transit. De 10 000 FCFA on passe désormais à 20 mille fcfa soit le double, ce qui n'est pas du gout des clients qui estiment le surplus ou l'écart trop grand. Conséquence, on assiste à des départs ou la

fuite des clients et opérateurs économiques vers les ports de Cotonou au Bénin ou encore de TEMA au Ghana ou paradoxalement les frais de transit sont revus à la baisse. C'est donc un coup dur pour les transitaires ambulants dont le travail a pris un coup. Ces derniers ont décidé d'aller en grève. Il faut rappeler que la question du convoyage, ou plutôt du suivi des véhicules de transit a toujours coûté

près de 300 mille aux clients, pour seulement 5416 f qui sont reversés dans les caisses de l'Etat. On comprend aisément que se sont plutôt des réseaux véreux qui se la coulent douce au détriment de l'Etat. L'UPRAD, joue également un rôle amer qui mène la vie dure aux transitaires ambulants plus en contact avec les clients. La douane pour sa part estime que le projet MELIS est un outil de travail pour elle, sans prendre en compte la pire difficulté auxquelles sont confrontés clients et transitaires ambulants ceux-là même qui directement opèrent.

Au fond le gouvernement semble ignorer les réalités qui entourent le projet MELIS. Le projet en fait vient semer la confusion dans les esprits Delors qu'il vient surplomber

ce qui se faisait auparavant. La grève que lancent les transitaires ambulants depuis quelques jours doit amener les autorités portuaires à ouvrir des discussions avec ces transitaires ambulants qui en réalité sont plus en contact avec les clients quotidiennement. Il faut mettre un terme aux faux frais qui ralentissent l'économie. Les transitaires souhaitent que l'autorité sursoie au projet MELIS dans l'attente d'une solution qui permettrait de privilégier l'attente des clients, qui depuis un moment ont commencé par prendre la fuite vers les ports voisins. Le ministre de l'économie et des finances et son collègue des transports doivent ouvrir des échanges avec l'association des transitaires ambulants pour une solution.

TM

Moyen-Mono

Mariage selon le CPF et le code pénal

Les populations de la préfecture du Moyen-Mono ont été sensibilisées sur les dispositions du Code des personnes et de la famille (CPF) et du code pénal par Initiative des aînés utiles-Togo (IAU-TOGO) basée à Kpekplemé à 45 km de Tohoun dans la dite préfecture. Cette sensibilisation vise à familiariser les participants avec les nouvelles dispositions du Code des Personnes et de la Famille et le Code Pénal en matière du mariage légale afin de leur faciliter la compréhension, rendre stable les ménages et garantir la paix sociale avec les participants.

C'est une initiative du Groupe de réflexion et d'action Femmes Démocratie et Développement (GF2D). Elle s'inscrit dans le cadre d'une campagne de vulgarisation desdits Codes au profit des femmes mariées.

Kloto

L'ONG CCAODS implanté

Les travaux du 74ème Synode de l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo (EEPT) axés sur le thème « Remplis du Saint-Esprit, vous serez mes témoins », ont entamé le 09 mai au Temple de la paroisse de Lom-Nava de Kpalimé par un culte d'ouverture d'action de grâce.

Lors du culte le modérateur a au cours de sa prédication convié les chrétiens à être de vrais témoins du saint Esprit, ils constituent les disciples de Jésus. Il les a invités à une prise de conscience ainsi qu'à la culture de la paix, de l'amour, du pardon et de la réconciliation. Les délégués communiquent durant 5 jours autour du thème de cette 74è édition puis parcourir les rapports du comité synodal et procéder à l'élection d'un nouveau modérateur de l'EEPT.

Kozah / Education

Une antenne de l'Institut Confucius a l'UK

Une antenne de l'Institut Confucius de l'Université de Lomé a été ouverte le 09 mai 2018 à l'Université de Kara (UK). Cette antenne ouverte à l'Université de Kara va permettre aux étudiants et à toute la population de la localité d'apprendre la langue et la culture chinoise.

Cet institut a aussi pour mission d'enseigner à tous ceux qui le désirent la langue, la culture et le savoir-faire chinois pour répondre aux exigences du 21ème siècle et aux besoins du monde des affaires. Le démarrage de ce projet de formation à l'UK est accompagné par un lot de matériel didactique et une inscription gratuite de tous les inscrits pour encourager la population du septentrion à apprendre le chinois. La directrice de l'Institut Confucius de Lomé, Prof. Tchassim Koutchoukalo a indiqué que l'Institut est le fruit d'une coopération entre l'Université de Lomé et des études internationales de Sichuan.

Blitta

Renforcement de capacités des éleveurs

Quarante-cinq éleveurs de la préfecture de Blitta renforcent du 7 au 18 mai 2018 leurs capacités techniques en élevage, associé à l'agriculture biologique et gestion financière du cheptel. Cet atelier a pour mission d'aider les membres de la Fédération des sociétés coopératives agricoles de Blitta (FSCAB) à accroître leur rendement en productions animales et volailles. Les bénéficiaires auront à renforcer leur connaissance en techniques améliorées de l'élevage de petits ruminants et de volailles. Pour le président de la Fédération des sociétés coopératives agricoles de Blitta (FSCAB), Batho Limdouh, la présence de FNAFPP témoigne de l'intérêt que l'institution accorde au bon fonctionnement des organisations paysannes pour un développement inclusif et durable. Pour cela il a invité les participants à s'approprier les informations qui seront données pour accroître la production des petits ruminants et des volailles dans la préfecture.

 TOGOMATIN	Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Mson de la Presse: Casier N° 53 Siège Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva Freda Sefiamor Alexandre Wémima	Edem Dadzie Essoyodou Awih Responsable administrative: Gloria Léma Yagla Service commercial: DIRECT AGENCE Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00 Graphiste: Eros Dagoudi	Imprimerie: Direct Print Distribution : Togo Express Tirage : (2000 exemplaires)
---	---	--	---	---

Edito

... Pour faire entendre sa voix, dans ce débat souvent très enflammé, l'écrivain togolais Kangni Alem nous propose dans la présente édition de Togo Matin un Carnet de route intitulé : « L'arrogant Nigeria versus le franc CFA ». Nous vous recommandons fortement sa lecture. Le propos très courageux, mais peut-être pas « éclairé » au regard de la position de certains esprits sur la

question, trace à notre avis des pistes avec des interstices lumineux qui pourraient finir comme un immense halo de lumière susceptible de mettre un terme à cette question. Au-delà des récriminations soulevées généralement par ce débat et la posture de tous ceux qui, dans le discours, tendent à faire croire qu'il faut mettre fin franc CFA tout de suite, Kangni Alem pose autrement et utilement,

avec responsabilité et minutie, les équations du problème. Il écrit au passage : « ...l'idée d'une monnaie unique pour la zone est dangereuse pour les économies des pays qui n'ont pas le même niveau de développement économique que celui du Nigeria. Quand j'évoquais le Cedi ghanéen, je ne faisais pas une boutade. La CEDEAO a l'avantage de commercer avec trois devises, en supprimer une pour en adopter une autre,

unique, ne me semblait pas une décision très futée. Si la Francophonie avait une leçon à donner dans un tel débat, peut-être sa propre évolution parlerait-elle pour elle. De la Francophonie culturelle à la Francophonie économique, l'OIF a beaucoup muté, entre rupture et adaptation aux exigences de développement. D'ailleurs, elle ne vit pas le dos tourné au débat sur le franc CFA,

un de ses directeurs récents de l'économie numérique n'était autre qu'un des plus grands pourfendeurs du CFA et de ce qu'il nomme "notre servitude économique volontaire" ! » Il faut que l'on médite et murisse toujours ce débat. Vivement, que les artistes africains s'engagent et nous tracent des voies dans ce débat. **Dieudonné Korolakina**

Dialogue social entre gouvernement et syndicats
Aucune revendication des travailleurs ne sera négligée, selon Gilbert Bawara

A l'occasion de la commémoration de la fête du travail le premier mai dernier, le gouvernement togolais, par la voix de son ministre en charge de la Fonction publique, du Travail et de la Réforme administrative annonçait l'ouverture des discussions avec les syndicats dans un délai de 15 jours. Une rencontre s'est ouverte vendredi 11 mai dernier entre les deux parties.

Chose promise chose due ! Les discussions entre les deux parties ont été véritablement ouvertes 10 jours après la promesse du ministre Gilbert Bawara de rencontrer les leaders syndicaux en vue de répertorier les différentes revendications des fonctionnaires togolais. Une « promptitude » qui a été saluée par Emanuel Agbénou, secrétaire général de la STT et porte parole des centrales syndicales. Il s'est agi, lors des discussions, d'examiner de manière exhaustive et complète, le cahier de doléance présenté par les travailleurs lors de la fête du Travail.

Les présentes rencontres entre les représentants des travailleurs togolais et leur employeur n'étant pas à leur première occasion, les échanges de vendredi ont permis de faire le point des discussions antérieures, de présenter les conclusions et les acquis qui ont été consentis et d'intégrer dans les échanges, toutes les préoccupations évoquées. Pour Gilbert Bawara, ce cadre de concertation permettra de trouver une issue définitive aux plateformes revendicatives des travailleurs. La réunion du vendredi qui marque l'ouverture d'une série d'autres rencontres a été l'occasion de faire la restitution des précédentes

discussions à travers une présentation « concise » des précédents accords. Un calendrier de travail qui consistera à la tenue de ces différentes discussions a été élaboré. Il en ressort que le gouvernement et ses partenaires sociaux s'entretiendront trois fois tous les mois dans l'objectif d'examiner tous les points inscrits à l'ordre du jour des discussions.

Les points qui feront objet de discussions

Dans un courrier sur le « le démarrage des discussions » adressé le 02 mai dernier par le ministre Bawara dont TogoMatin a reçu copie, les échanges devraient être focalisés dans un

premier temps sur les préoccupations déroulées en dix points. Des statuts particuliers à l'allocation de départ à la retraite ou des pensions de retraite à l'harmonisation de l'âge de départ à la retraite en passant par le classement en catégorie A3 des fonctionnaires titulaires de licence classique, la valeur indiciaire, le respect de la législation et des normes de travail, les discussions seront « objectives ». Seront également prises en compte, les questions relatives à la création des comités d'entreprise, les mesures de sécurité et santé sur les lieux de travail ainsi que l'extension de la protection sociale. Le cahier de doléances soumis par les syndicats au gouvernement énumère ainsi une longue liste de revendications mais pour le gouvernement, il n'est pas question « d'occulter ou de négliger un point ». Et Gilbert Bawara d'annoncer que « nous nous accorderons pour examiner dans un premier

temps, des préoccupations sur chacune desquelles nous ferons un diagnostic complet en vue de cerner les implications, et les impacts de chaque question ». Le ministre de la Fonction publique martèle par ailleurs que ces questions sont abordées par le gouvernement dans un esprit d'ouverture avec la volonté et l'engagement de parvenir à des solutions qui « contribuent à l'amélioration des conditions de vie et de travail des travailleurs aussi bien du public que du privé car nous sommes confiants sur notre capacité à parvenir à des solutions satisfaisantes ». Un optimisme qui permet ainsi à Gilbert Bawara d'inciter les leaders syndicaux à préserver et consolider le climat de sérénité qui prévaut depuis quelques mois avec la suspension des grèves répétitives notamment dans les secteurs de la Santé et de l'Education. **Awih Essoyodou**

Investiture de Julius Maada Bio
Faure Gnassingbé accompagne les premiers pas du nouveau président sierra-léonais

Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé, en sa qualité de président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) a assisté samedi dernier à l'investiture du nouveau président élu de la Sierra Leone, Julius Maada Bio.

Le tout nouveau président de la Sierra Leone a accédé à la magistrature suprême suite aux élections générales du 31 mars 2018. Ce fut devant une foule nombreuse rassemblée au Siaka Stevens Stadium. Plusieurs autres chefs de l'Etat de la sous-région ouest africaine, des représentants

des organisations internationales et du corps diplomatique ont également assisté à l'évènement. Dans son intervention, le nouveau président de la Sierra Leone s'est engagé à œuvrer pour le développement de son pays et au renforcement de l'intégration sous régionale. Le président Faure

Gnassingbé a exprimés au nom du peuple togolais et de la Cedeao, ses chaleureuses félicitations à son homologue nouvellement investi. Il a réitéré la disponibilité de l'organisation sous-régionale à accompagner le processus de consolidation et de renforcement de l'unité nationale dans ce pays frère. Le Président de la République s'est personnellement impliqué dans la résolution des difficultés postélectorales en Sierra Leone.



Faure Gnassingbé félicitant le nouveau président de la Sierra Leone

Les deux pays entretiennent d'excellentes relations de coopération. La dernière visite du chef de l'Etat togolais à Freetown remonte à août 2017, visite au cours de laquelle Faure Gnassingbé a apporté la

compassion, le soutien, et la solidarité de ses pairs de la Cedeao au peuple sierra léonais victime de pluies torrentielles accompagnées de coulées de boues et de glissement de terrain. **Edem Dadzi**

Commerce interafricain

Le Ghana et le Kenya ratifient l'accord de la Zone de Libre-échange

Le Rwanda était le tout premier pays à intégrer les nouvelles dispositions relatives à la Zone de libre-échange continentale africaine (Zleca) dans son arsenal juridique national le 24 avril 2018 à l'unanimité. Le Ghana et le Kenya sont allés plus loin. Ces deux pays ont déposé en fin de semaine dernière leurs documents de ratification de l'accord. Une démarche saluée par le président de la commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat à l'ouverture de la 51ème session du Comité d'experts de la CEA, sur les finances, la planification et le développement économique.

Deux mois après la signature de l'accord créant la Zleca, à Kigali au Rwanda, le Ghana et le Kenya montrent la voie à suivre pour faire de ce projet une réalité. Les dépôts de leurs documents de ratification de la Zleca par le Ghana et le Kenya ont été faits à une date stratégique. Ils ont eu lieu à 24 heures de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique qui s'est ouverte vendredi 11 mai 2018, au Centre de conférences des Nations unies, à Addis-Abeba.

Au cours d'une cérémonie organisée à cette occasion, au



Les chefs d'Etat au sommet de l'UA

siège de l'Union en Ethiopie, le commissaire de l'UA au commerce et à l'industrie Albert Muchange a affirmé aux médias présents son optimisme de voir d'autres pays emprunter le chemin suivi par ces 3 pays. « En le ratifiant, les instruments légaux signés par les chefs d'Etats font désormais partie du droit domestique », a-t-il confié. Le responsable a ajouté qu'il espère

que d'ici les « neuf à douze prochains mois », la Zleca sera ratifiée par au moins 22 Etats membres, le nombre minimum prévu pour permettre son entrée en vigueur.

Expliquant que la Zleca est très importante pour le développement économique du continent mais aussi pour son intégration, et est censée faciliter la circulation des individus,

des marchandises et des services sur le continent, Moussa Faki a invité les autorités des 42 autres pays signataires du traité à suivre les pays des autorités kényanes et ghanéennes. La Zleca dont l'accord a été signé en mars 2018 à Kigali, est perçue comme essentiel au développement économique de l'Afrique, par le biais d'une hausse du commerce intra-africain. Elle est une

initiative phare de l'Agenda 2063 de l'UA qui englobe la vision et la stratégie du continent sur le développement et l'intégration de long terme ainsi que l'Agenda 2030 du développement durable des Nations unies. La Zleca offrira des possibilités économiques et peut servir de plateforme pour l'accélération de l'inclusion sociale.

Alexandre Wémima

Afrique

1 an après, le Conseil pour l'Afrique de Macron peine à trouver ses marques

En août 2017, quelques mois après son investiture à l'Élysée, Emmanuel Macron créait une organisation indépendante qui devrait lui apporter périodiquement un éclairage sur les enjeux de la relation entre l'Afrique et la France. A l'heure du bilan annuel d'exercice du pouvoir du président français, l'on se pose des questions sur ce qu'est devenu ce Conseil présidentiel pour l'Afrique, qui semblait marquer une véritable rupture d'avec les réseaux de la francafrique des anciens présidents français.



Macron et les Membres du Conseil présidentiel pour l'Afrique

La création du conseil présidentiel pour l'Afrique s'inscrit dans la lignée des engagements du président de la République française, Emmanuel Macron en faveur du renouvellement du partenariat entre la France et les pays du continent africain. Il a pour ambition de donner un nouveau visage à la relation entre

l'Afrique et la France à travers sa composition paritaire, rassemblant des personnalités de France et d'Afrique, issues de la société civile. C'était le 29 août 2017 que ce conseil a été officiellement mis sur pieds. 9 mois après, et à l'heure du bilan annuel d'exercice du pouvoir de son fondateur, alors même que l'actualité

politique internationale connaît un dynamisme sans précédent sur le continent, c'est à peine qu'on se souvient des personnalités qui composent ce groupe. Et pourtant, son coordonnateur, Jules-Armand Aniambossou assure et confirme l'existence de ce conseil aux confrères de Radio France Internationale. Mais il énumère des difficultés qu'il semble minimiser cependant. Absence de moyens de communication, absence d'un secrétariat. Tout ceci ajouté au fait que les fonctions sont essentiellement non rémunérées. Mais pour Jules-Armand Aniambossou, ces petits problèmes sont en cours de résolution. Le Conseil va être doté

d'un secrétariat. Un site internet est également en cours de création. « On change totalement de braquet », affirme-t-il, faisant main basse sur le départ « inexplicable » de l'avocat Yves-Justice Djimi. En dehors de ces problèmes organisationnels, le Conseil peine aussi à s'affirmer comme structure indépendante capable de faire un suivi des engagements pris par le Chef de l'Etat français. En effet, le Conseil présidentiel pour l'Afrique n'a rencontré le président qu'une seule fois en neuf mois alors qu'il était annoncé au départ qu'il « se réunira(it) en présence du Président de la République en

moyenne une fois par trimestre afin d'avoir des échanges réguliers tant sur les politiques à mettre en œuvre que sur les attentes des sociétés civiles africaines ». En somme, aucune action visible sur laquelle le président Macron pourra capitaliser, un an après sa prise de fonction. Et même si un renforcement de l'effectif est annoncé par le coordonnateur de ce Conseil, il est nécessaire que l'équipe passe à la vitesse supérieure pour se poser véritablement en structure chargée d'apporter un nouvel éclairage au président et de « renouveler le mode de gouvernance traditionnel de la politique africaine française ».

A. Wémima

Accès des populations aux services financiers**Vers l'opérationnalisation des bureaux d'information sur le crédit**

Réuni en conseil des ministres la semaine dernière sous la houlette du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, le gouvernement a adopté deux projets de lois et deux décrets. Le premier décret du gouvernement est relatif à modification de l'article 53 de la loi uniforme du 14 mars 2016 portant réglementation des bureaux d'information sur le crédit dans les Etats membres de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). A travers ce décret, l'Etat togolais compte protéger le secteur de la finance des risques liés à l'octroi de crédits.



Sani Yaya, ministre de l'Economie

Dans leur choix d'octroi de crédits, les institutions financières font face à un déséquilibre d'informations quant à

la solvabilité d'un client ou son motif réel de recours à l'emprunt. Pour, les banques par exemples, il est alors nécessaire d'exiger des garanties préalables aux transactions. Cette pratique conduit à extérioriser d'« honnêtes » clients du système financier.

La création des bureaux d'informations sur le crédit rentre dans ce contexte et vise à réduire l'asymétrie d'information entre prêteurs et emprunteurs sur le marché du crédit. Cette mesure devrait avoir pour effet d'améliorer l'accès des populations aux services financiers. Avec l'application

de cette mesure, le gouvernement vise ainsi un double objectif : favoriser l'ensemble des Togolais au recours aux crédits bancaires à des coûts allégés tout en veillant au pouvoir qu'ont ces derniers de solder leurs dettes.

Au-delà de cet atout, « la mise en place des bureaux d'informations sur le crédit permet aux établissements de crédits et au système financier d'avoir un outil d'analyse et d'évaluation de la solvabilité des ménages et des entreprises », lit-on dans le communiqué ayant sanctionné le conseil des ministres la semaine dernière.

Le décret consiste à rajouter à l'article 53 de la loi uniforme, un alinéa qui stipule que « l'obligation d'obtenir le consentement préalable du client, ne s'applique pas au client ayant bénéficié de prêt avant la date de promulgation de la présente loi uniforme ».

Notons que dans un rapport rendu public l'année dernière, la Banque centrale des Etat de l'Afrique de l'Ouest (Bceao) recommande à l'Etat togolais, l'opérationnalisation des bureaux d'information sur le crédit en vue de s'harmoniser avec les textes sous-

régionaux. Dans sa note, l'institution présidée par Michel Tenou liait le faible rendement des institutions bancaires opérant dans notre pays aux difficultés de recouvrement des crédits.

En milieu financier, l'asymétrie d'information décrit les situations dans lesquelles certaines caractéristiques d'une transaction sont connues par une partie (demandeurs de crédits). Pour dénicher ces « passagers clandestins », les institutions peuvent faire face à des coûts exorbitants, d'où la nécessité d'une telle mesure.

Awih Essoyodou

Banque mondiale**Makhtar Diop nommé à la vice-présidence chargée des infrastructures**

Le Sénégalais Makhtar Diop est désormais le vice-président de la Banque mondiale pour les infrastructures. L'information a été rendue publique la semaine dernière par l'institution financière. Avec un bilan élogieux en tant que Vice-président Afrique de la Banque, l'économiste sénégalais aura pour attribution entre autres, de promouvoir les investissements dans le domaine des infrastructures dans le monde.

Vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique depuis le mois de mai 2012, le Sénégalais prendra fonction en juillet prochain au même grade de la Banque mondiale mais du côté des infrastructures et à l'échelle mondiale. Depuis six ans déjà, celui-ci gère un portefeuille de 70 milliards de Dollars (35 mille milliards de francs CFA).

Ce nouveau poste de vice-président regroupe plusieurs domaines à savoir : les transports et l'économie numérique, l'énergie et le secteur extractif ainsi que le financement des infrastructures et la promotion des

partenariats public-privé. L'économiste sénégalais aura des attributions notamment dans la gestion des investissements de la Banque mondiale à l'échelle planétaire dans les secteurs des infrastructures et le développement des solutions durables en vue de combler le déficit en infrastructures dans les pays en développement ainsi qu'au sein des pays émergents.

Au cours de son parcours les six dernières années, Makhtar Diop a œuvré en faveur de la promotion du continent africain à l'extérieur. Des financements privés en faveur du développement des infrastructures

sur le continent et l'accélération de l'adoption de nouvelles technologies ont été le crédo de ce dernier. A son crédit, il convient également de mentionner sa promotion des investissements dans le domaine des énergies renouvelables ainsi que l'interconnectivité régionale dans les secteurs de l'énergie et du transport.

En avril 2017, Makhtar Diop, alors vice-président de l'institution pour l'Afrique a été reçu par Faure Gnassingbé dans notre pays. A cette occasion, M. Diop avait effectué une visite de travail de 48 heures à Lomé pour le lancement du Centre régional



Makhtar Diop et Faure Gnassingbé

d'Excellence sur les sciences aviaires (Cersa) au sein de l'Université de Lomé qui œuvre en faveur de la promotion du développement de la filière avicole en Afrique de l'ouest et du centre. Il avait paraphé trois conventions de financements d'un montant global de 35 milliards de francs CFA

entre l'Etat togolais et la Banque mondiale. Cet investissement entraine dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Urgence de Développement communautaire (PUDC) ainsi que le renforcement des systèmes Régionaux de surveillance des maladies (Redisse).

La rédaction

Carnet de route: l'arrogant Nigeria versus le franc CFA

Par Kangni Alem



Des billets de FCFA

16 juillet 2017. Le vol Lomé-Lagos de la Compagnie Asky est court. Trente minutes. J'ai le temps, néanmoins, de sacrifier à mon rite secret : m'endormir, toujours, au moment du décollage. Je n'aimerais pas être témoin de ma propre panique, en cas de crash, alors je fais le mort. Il m'a fallu des années pour mettre au point le procédé, très psychologique. Je suis expert à présent dans cette fuite en avant dans le sommeil. Il est 14h30, Lagos n'a pas changé depuis la dernière fois où j'étais passé là, en route vers Ibadan et Kano, pour les recherches documentaires de mon prochain roman. J'ai la nostalgie aussi de mes projets d'escapades vers Kwara State, mais il y a de cela quelques mois, mon vieil ami Abiola Irele n'y vit plus, il a rejoint les ancêtres. Aujourd'hui, mon voyage est d'une autre facture, je suis invité pour trois jours à l'Université fédérale de Lagos par le très respectable Department of European Languages and Integration Studies. Sur mon carton d'invitation, le titre du colloque ressemble à une traduction de Google : « L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et les balises de la paix en Afrique : les apports du français à l'université et d'autres recherches connexes participantes » (sic) ! Avec un titre aussi abscons, je m'attends à une conférence internationale assez groove. J'envisageais toutes sortes de résolutions au sortir de ces trois jours de pression des neurones. Nous pourrions, qui s'en étonnerait, ragaillardis par notre propre sentiment de révolte, réclamer à nos dirigeants le pourvoi d'un repas par jour et des fournitures gratuites aux enfants du Golfe de Guinée, surtout les filles de bas-âge ; un moyen de les encourager à rester à l'école ; exiger le déploiement dans les milieux ruraux de volontaires bilingues qui sensibiliseraient les locaux sur les moyens d'usage de l'énergie solaire et les techniques de conservation

des forêts. Mes hôtes me prenaient pour un maillon important de la Francophonie institutionnelle, je ne devais pas me montrer à court d'idées!

Bande-son pour dispute convenue

Très vite le lendemain, j'étais dans l'ambiance naija, tendance afrobeat. La bande son était pugilistique, à chaque prise de parole j'entendais en fond sonore roforofo fight, le morceau emblématique de Fela. Il faut préciser que c'était une drôle de situation. La conférence, censée analyser les possibles apports de la francophonie dans un pays anglophone comme le Nigeria, a vite tourné au pugilat entre, d'un côté, les stipendiés de la francophonie, synonyme d'esclavage et de l'autre, les révolutionnaires de l'anglophonie, synonyme de liberté et de dignité. Je connaissais le débat, vieux et convenu comme une accusation en sorcellerie jetée au visage d'une femme à la peau claire ; cependant, il avait pris une autre dimension ici à Lagos. J'étais au milieu de la dispute, puisque j'avais été présenté comme le représentant de l'Organisation Internationale de la Francophonie, ni plus ni moins.

En soi, ce n'était pas insultant que l'on confonde le représentant d'un pays membre de la Francophonie à un fonctionnaire de l'OIF, il n'y avait pas loin de la coupe aux lèvres. Il n'y a pas de petite querelle en matière de choix politique. La plupart des professeurs francophones du Département d'Etudes européennes et de l'intégration sont de purs produits de l'université française. Il y avait à mes côtés des sommités et pas des moindres : les profs Victor Ariola, Ilupeju Akambi, Bola Akinterinwa, Union Edebiri, Timothy Asobele... Certains parmi eux étaient de vieux briscards ayant passé leur carrière universitaire

à défendre l'enseignement de la langue française. Mais les temps ont changé, et la reconnaissance qu'ils n'ont pas eue de cette francophonie-là devenait justement leur fragilité, face à ce parterre de jeunes profs capables de s'exprimer en français, mais qui délibérément avaient choisi de porter le fer contre l'idée francophone dans un anglais aux accents de prédicateur local.

J'avais d'ailleurs remarqué dans la salle l'absence symptomatique à cette conférence des représentants du Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France au Nigeria, ceux de l'Alliance Française même. Ils avaient été invités pourtant, m'ont confirmé les organisateurs. Pour ma part, je trouvais là, confirmation de ce que j'ai toujours constaté, à savoir que dans le meilleur des cas, l'implication française dans la francophonie institutionnelle ces dix dernières années relevait essentiellement d'un apport budgétaire important à l'OIF, mais que dans la pratique la France politique n'était plus un pays très impliqué dans la défense de l'idéal francophone comme du temps d'un Mitterrand ou d'un Chirac. Le paradoxe n'est pas une vue de l'esprit, la crise est passée par là, et la France s'est repliée sur elle-même, laissant aux francophones le soin de mener bataille dans le désordre. Les participants trouvèrent là une faille facile pour davantage charger. Je n'ignorais pas également les sous-entendus de la bronca. Entre le Nigeria et la France, le contentieux est moral et militaire, et cela remonte à la guerre du Biafra. Soupçons de soutiens hexagonaux aux

séparatistes Igbo, vieilles cicatrices rancunières ! Une communication étrange faillit mettre le feu aux poudres : intitulée « The Dreyfus case and nineteenth century French anti-Semitism : A critique of ethnicism and social justice in Nigeria and Rwanda », le présentateur osait la thèse d'une comparaison entre la persécution en France du capitaine Dreyfus pour sa judéité, et l'ostracisme des Igbo du Nigeria par les autres ethnies du pays, du fait (jamais prouvé) que les Igbo seraient un peuple issu de la dispersion des dix tribus d'Israël. Piqué au vif, le Prof Victor Ariola tint à faire remarquer que tout Igbo qu'il était, il ne se sentait ni juif ni persécuté, mais juste un simple citoyen naija ! Nous n'étions là qu'au milieu de la bande-son, car la vraie bagarre était devant nous.

La relation du Nigeria avec la Francophonie est une simple histoire d'occasion ratée. De tous les Etats ouest-africains, il est le seul à ne pas avoir rejoint l'OIF, où il aurait pu occuper une place d'observateur ou d'associé comme le Ghana. Pourtant, il y a eu une tentative du Nigeria d'intégrer l'OIF en 1996 sous la présidence du Général Sani Abacha, à l'époque politiquement mis au ban pour la condamnation à mort de l'écrivain et activiste Ken Saro-Wiwa. Même si l'issue a été défavorable au Nigeria, le pays entretient un rapport avec la langue française à travers ses relations multiples avec ses voisins qui sont tous francophones, ainsi que par le biais de

Diplomatie française et intégration ouest-africaine

Les rencontres universitaires ont ceci de génial qu'elles

réservent toujours des surprises. Interpellé comme représentant de la Francophonie, j'en étais encore à cogiter le type de réponse appropriée pour clore le débat, lorsque soudain l'affaire se corsa. Un trublion de la meilleure veine que l'université africaine sait produire venait de prendre la parole pour proclamer *urbi et orbi* ce qu'il me fallait admettre absolument : la puissance du Nigeria dans l'espace ouest-africain. Petite précision comique, il y avait de cela quelques minutes plus tôt, le trublion en question était dans le camp des « pro ». Soudain, quand le débat tourna au sujet de l'intégration des pays de l'Afrique de l'Ouest, il crut bon de changer de camp. Le camp des « anti » avait un argument rôdé, qui ne le dérangeait plus. La francophonie était le dernier avatar de la présence française en Afrique, et les pays francophones en Afrique de l'Ouest feraient bien de s'inspirer du grand Nigeria. Le quart d'heure qui suivit fut consacré à faire l'éloge de la puissance économique nigériane. Il est vrai que ce pays à lui seul représente 70% des échanges commerciaux en Afrique de l'Ouest, l'ignorer serait faire preuve de naïveté. La conclusion tombait naturellement, comme dans tout raisonnement inductif. L'un des meilleurs instruments d'une intégration réussie pourrait être la monnaie. A la place du CFA, le Naira pourrait jouer le rôle que la monnaie coloniale était incapable d'assumer ; la faiblesse des pays francophones de la zone CEDEAO, aux yeux des « anti CFA », serait structurelle,

liée à une économie à devise téléguidée depuis l'extérieur, autrement dit une économie dont les profits sont au bénéfice réel de la seule ancienne colonie. Un point de vue similaire avait déjà été exprimé dans un autre contexte par l'entrepreneur nigérian Aliko Dangoté, lequel explique la différence qu'il y a entre les pays francophones et le Nigeria par l'incapacité des francophones d'avoir un contrôle total, une mainmise financière complète sur leurs économies contrôlées par des étrangers qui parfois dictent leurs conditions aux gouvernements. Toute la diplomatie française proclama les « anti » serait au service de cet assujettissement, voilà pourquoi il faudrait la combattre, et convaincre les dirigeants de la CEDEAO de mettre en place une politique conduisant nécessairement à l'adoption d'une monnaie unique dans l'espace CEDEAO. Il va de soi que ladite monnaie unique pourrait être... le Cedi ghanéen, proposai-je. Le trublion devint presque amer et lança à mon endroit, en français : « j'ai pitié de mon frère du Togo » !

Le dynamisme du Nigeria n'est pas surfait. Le matin, au petit-déjeuner, j'avais remarqué que mon jus de fruits en boîte était de fabrication locale, et à un prix abordable ; ce qui n'était pas le cas systématiquement au Togo, ni au Bénin. Un détail important, pour comprendre pourquoi dans le flux commercial entre ces trois pays par exemple, les produits importés du Nigeria inondent les marchés. A la moindre baisse ou hausse du Naira, les répercussions sur

le CFA sont constatées. La dernière dévaluation du Naira avait eu des conséquences désastreuses sur les marchés togolais, faisant grimper par exemple le prix du lait concentré sucré, ce qui eut pour effet l'apparition d'une autre variété contrefaite du même produit à un coût plus bas. La contrefaçon, il est vrai, prospère plus sur un marché aux prix déstabilisés.

Le poids du Nigeria m'apparaissait une chance pour la CEDEAO, néanmoins il n'est pas souhaitable que toute l'économie de la zone repose sur une seule monnaie. Dans le débat sur la disparition souhaitée ou non du franc CFA, la création d'une monnaie spécifique à la communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest est une alternative sérieuse et crédible. Mais l'idée d'une monnaie unique pour la zone est dangereuse pour les économies des pays qui n'ont pas le même niveau de développement économique que celui du Nigeria. Quand j'évoquais le Cedi ghanéen, je ne faisais pas une boutade. La CEDEAO a l'avantage de commercer avec trois devises, en supprimer un pour en adopter un autre, unique, ne me semblait pas une décision très futée. Si la Francophonie avait une leçon à donner dans un tel débat, peut-être sa propre évolution parlerait-elle pour elle.

De la Francophonie culturelle à la Francophonie économique, l'OIF a beaucoup muté, entre rupture et adaptation aux exigences de développement. D'ailleurs, elle ne vit pas le dos

tourné au débat sur le franc CFA, un de ses directeurs récents de l'économie numérique n'était autre qu'un des plus grands pourfendeurs du CFA et de ce qu'il nomme "notre servitude économique volontaire" !

Lagos, un jour, Lagos toujours

Lagos en juillet, il y pleut comme à Lomé. Le jeune doctorant qui m'a raccompagné à l'aéroport porte un prénom qui sonne hébreu, grec et latin à mes oreilles : Horeb. Il a été mon rocher (mon repère) pendant le séjour. Son patronyme par contre est commun à tous les pays du Golfe de Guinée, et très vite je découvre que ses parents sont originaires d'un village situé au Togo, pays qu'il ne connaît plus. Il envisage faire des recherches pour connaître le village de ses parents. Je l'en dissuade gentiment. Lagos est grand, et devrait suffire aux ambitions d'un jeune homme aussi intelligent. Connaître la géographie, lui expliquai-je, c'est préparer une guerre. Il est enthousiaste et me donne du « Prof » à tout bout de champ. J'ai partagé entre lui et un jeune étudiant togolais boursier de la CEDEAO les Nairas qui me restaient. La CEDEAO finance en effet une bourse de Master à l'intention des étudiants les plus méritants de son espace. Lors de notre dernier entretien, le Vice Chancellor a insisté pour que je soutienne l'idée d'un relèvement du montant et le renforcement de ladite bourse qui favorise la circulation des étudiants dans notre espace communautaire. Le chemin vers la maturité politique est pavé d'actions discrètes.

ACHETEZ & LISEZ désormais

tm

togomatin

sur

MONKIOSK.com

www.monkiosk.com

ou

sur le portail

Lome.com

www.alome.com

Pharmacies de garde de Lomé du 7 au 14 / 5/ 2018

St RAPHAEL	Marché Atikpodji	22 21 84 26
Ste RITA	Rue Doulassamé	22 20 90 16
St ANTOINE	1048, Av lib	22 21 29 64
DEO GRATIAS	Kotokou-Kondji	22 21 83 31
AMESSIAME-BE	Marché de Bè	22 21 49 74
ADJOLOLO	58, Rue Franz j.	22 21 05 13
MAIRIE	Face Mairie	22 21 26 39
GBOSSIME	Gbossimé	22 22 50 50
SOURCE DE VIE	Face Protestant	22 22 45 71
St PAUL	Bd. Jean Paul II	22 22 46 72
FOREVER	Tokoin Forever	22 26 11 77
HEDZRANAWE	HEDZRANAWE	22 26 49 61
NOTRE DAME	d'Hedzranawoe	22 42 74 04
KOUESSAN	Kegué	23 20 04 57
INTERNATIONALE	Bd Haho	22 26 89 94
FIDELIA	Bè-Kpota	22 71 95 95
SARAH	Adakpamé	22 27 09 25
ELI-BERECA	Adidogomé	22 51 22 82
LA REFERENCE	Bar Madiba	22 51 12 12
BONTE	SEGBE, Wonyomé	22 36 28 50
JAHNAP	Djidjolé-Gakli,	22 51 22 86
SOLIDARITE	Avédji vakpossito	22 50 37 07
ENOULI	Station d'Agbalepedo	22 25 90 68
ORCHIDEE	LLEO 2000	22 47 42 87
APOLLON	Avédji	22 31 01 07
AGOE-NYIVE	'Agoè-Nyivé	22 25 83 38
ESPACE VIE	Agoe Logopé	22 32 87 20
APOU ANTOINE	Agoè-Nyivé	22 19 12 15
DIVINA GRACIA	Agoè-Fiovi,	22 45 79 69
VERSEAU	Baguida	22 27 34 53
DE L'EDEN	Baguida	22 52 13 98

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél: 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Réflexion

"un papa laisse 10000f dans sa bible là où c'est écrit "ne volez point" et il est allé au boulot à son retour ; son fils a pris 5000f dépose le reste là où c'est écrit "partage ton pain avec celui qui a faim." Dit moi entre père et fils qui a raison et qui a tort ? Bonne réflexion et surtout bonne soirée à vous.

Photo du jour



Donnez une légende à cette photo

Blagues



Enlève d'abord le gros bois sur tes yeux avant d'essayer d'enlever une paille dans les yeux de quelqu'un

Commérages

Un tour au Village, j'ai croisé un vieux qui m'a beaucoup félicité quand je lui ai dit que je suis en chômage. Il m'a dit que c'est un bon métier car c'est ce que fait son fils aussi à Lomé



Un gars avec une très large bouche va faire des photos d'identité. Pour l'arranger, le photographe lui demande de prononcer le mot "FRUIT" pour qu'il ai une bouche un peu arrondie dans la photo. Et l'imbécile dit " Ananas " imaginez la photo.

Réflexion

Un ami après 7mois de fiançailles reconnu par l'église fini par apprendre et confirmé que sa fiancé è déjà été divergée par un ami d'une autre église voisine avant même le début de leur fiançailles et que ce dernier avait refusé de l'épouser aussi.
Question: Faut il encore maintenir ces relations de fiançailles jusqu'à aller au mariage ou les rompre ?
Quel conseil donnerez-vous à ce dernier; puisqu'il ne sait plus ce qu'il faut faire?

Sénégal

L'Europe a désormais sa place sur l'île de Gorée !

La nouvelle place de l'Europe sur l'île de Gorée été inaugurée, le 9 mai dernier au Sénégal. L'évènement entre dans le cadre du 40ème anniversaire de l'inscription de l'île de Gorée au patrimoine mondial, du 70ème anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et de la Journée de l'Europe 2018.



Les officiels lors de l'inauguration

La cérémonie d'inauguration de la place de l'Europe sur cette île historique s'est déroulée en présence du maire de la commune de

Gorée, Augustin Senghor, du secrétaire général du ministère de la Culture, Birane Niang et de l'ambassadeur de l'Union européenne au Sénégal, Joaquín González-Ducay.

D'une valeur à hauteur de plus 100 millions de francs CFA, la nouvelle place de l'Europe est une œuvre de collaboration entre l'Union européenne et la mairie de Gorée. En août 2016, l'UE et la mairie de Gorée avaient signé un contrat pour l'aménagement de cette place.

« Aujourd'hui, nous saluons le concours de l'Union européenne qui a tenu à apporter un financement important pour que cette

place puisse jouer son rôle primordial dans la vie communautaire de l'île », a déclaré le maire de la ville de Gorée, Augustin Senghor.

Selon M. Senghor, Gorée, au-delà d'être une île sénégalaise, est une île universelle mais aussi une île européenne parce que son histoire a été jalonnée de séjour et même de conflits entre différentes puissances européennes.

Quant au chef de la délégation de l'Union européenne au Sénégal, l'aménagement de la place de l'Europe entre dans le cadre du renforcement de

l'attractivité de l'île.

« On a voulu renforcer l'attractivité de l'île, en tant que haut lieu de la culture et du tourisme du pays en espérant que ses nombreux visiteurs y trouveront aussi leur bonheur », a indiqué Joaquin Gonzalez-Ducay.

« Les populations seront les premiers bénéficiaires de ces espaces verts, de cette aire de restauration et de détente ainsi que de la large esplanade qui nous entoure et nous invite à la promenade », a-t-il ajouté. Située au large des côtes sénégalaises, en face de Dakar, la Gorée a été du XVe au XIXe siècle le plus grand centre de commerce d'esclaves de la côte africaine. L'île passa tour à tour sous domination portugaise, néerlandaise, anglaise et française.

Nadia Edodji (Stagiaire)

Salon international du livre de Yaoundé

De la lecture pour véhiculer les idéaux de la paix

La 3ème édition du Salon international du livre de Yaoundé s'est tenue du 8 au 13 mai dernier à l'esplanade du musée national du Cameroun. Cette édition 2018 est placée sous le thème : « le livre, outil de consolidation de la paix et de l'unité ».

Cette manifestation culturelle a réuni environ 15 000 visiteurs, de nombreux écrivains camerounais et étrangers de renom, à l'instar de l'auteur togolais Kagni Alem, et une centaine d'exposants venus de plusieurs pays d'Afrique, d'Europe et de l'Amérique de nord.

Ce salon entend promouvoir

et valoriser le livre et ses principaux acteurs au Cameroun et dans la sous-région Afrique centrale.

D'après Kagni Alem, pour l'existence d'une littérature forte, il faut des institutions littéraires fortes. « Ce qui nous manque, c'est de vrai politique du livre, de vrai soutien aux acteurs de livre. Aussi, faudrait-il

que les politiques africains se réapproprient des problématiques culturelles », a souligné Kagni Alem.

Kagni Alem est un homme de lettres, écrivain, traducteur et critique littéraire togolais, né à Lomé en 1966. Il est également dramaturge et metteur en scène. Diplômé en sémiologie théâtrale et a



fondé en 1989 la Compagnie « Atelier Théâtre de Lomé ». Il est diplômé en sémiologie théâtrale et a fondé en 1989 la compagnie « Atelier Théâtre de Lomé ». En

2003, il est primé le Grand prix littéraire d'Afrique noire pour son ouvrage, Cola Cola jazz.

Nadia Edodji (Stagiaire)

Lire

« Une vie de boy » de Ferdinand Oyono. Ed Julliard. 1956 Pp 38-40

« ...Il vint un moment où je ne savais si je dormais ou si j'étais éveillé. J'entendis comme dans un rêve un crissement de freins. La case fut inondée de lumière comme pendant les nuits de pleine lune. Je me levai et me dirigeai à pas feutrés vers la porte. On y frappa de violents coups de l'extérieur. Ouvrez, ouvrez ! criait-on. Je revins furtivement en arrière pour aller prévenir mon beau-frère. Je fus étonné de le trouver

éveillé. C'est Gosier-d'Oiseau et ses hommes, lui murmurai-je à l'oreille. Nous allâmes ouvrir la porte sur laquelle nos visiteurs donnaient libre cours à leur impatience. La porte céda plutôt que je ne l'ouvris. Précédé de quatre gardes foubé, Gosier-d'Oiseau rua dans ma petite case. Je m'effaçai derrière la porte tandis que mon beau-frère et ma sœur, à moitié morts de peur, regardaient Gosier-d'Oiseau et ses hommes bouleverser notre pauvre mobilier. Ils renversèrent la vieille touque pétrole et l'eau qu'elle contenait inonda ma natte. Gosier-d'Oiseau

donna un coup de pied sur une gargoulette qui vola en morceaux. Il dit à l'un de ses hommes de retourner le tas des régimes de bananes. Il cueillit un fruit et l'avalait goulûment. Je tremblai pour ma sœur dont les yeux ne quittaient pas la pomme d'Adam hypertrophiée du Blanc. Elle se gonflait et se dégonflait comme une baudruche à mesure que Gosier-d'Oiseau avalait. Il jeta la peau et pirouetta deux fois sur lui-même, puis nous désigna du doigt. Le garde qui portait un galon rouge me tira de derrière la porte et me poussa devant son chef. Gosier-d'Oiseau me

braqua sa puissante torche électrique sur le visage. Je cillai et instinctivement je rejetai la tête en arrière. Ton nom? me demanda le gradé noir qui faisait office d'interprète. Toundi Toundi comment? demanda le commissaire. Toundi Joseph, boy du commandant. Gosier-d'Oiseau fronça les sourcils. Le Noir gradé confirma ce que je disais avec un : y en a vérité, Sep. Le Blanc me tourna le dos et dirigea le faisceau lumineux sur la zone d'ombre où s'étaient réfugiés mon beau-frère et ma sœur. C'est ma sœur et l'homme qui est son mari... Y en a vérité, Sep, dit encore

le gradé noir. Bien, dit Gosier-d'Oiseau en lançant sur son collègue noir une œillade courroucée. Bon, bon, disait-il en nous considérant tour à tour. Il cueillit une autre banane et commença à la manger. Les yeux de ma sœur se remirent à s'agrandir et moi à avoir peur. Gosier-d'Oiseau tourna les talons, plia son long cou et s'en fut. Le bruit des moteurs alla décroissant puis ce fut le silence. Tous les Noirs avaient gagné la forêt. C'est le gradé noir qui avait alerté le quartier avec son coup de sifflet au moment où ils étaient arrivés à notre case... »

Championnat Synbank édition 2018 Orabank s'adjuge le trophée devant la BTCL

L'apothéose de l'édition 2018 du tournoi Synbank trophée challenge Banque Atlantique Togo s'est tenu jeudi 10 mai au stade de la JCA d'Agoé avec le sacre de la formation de Orabank devant la BTCL, lors des tirs au but (3-1) qui ont départagé les deux équipes , après le temps réglementaire (1 but partout).



Le trophée de la compétition

Sans round d'observation, les protégés du président Raoul De Souza d'Orabank amorcent la contre attaque et inquiètent énormément la défense de la BTCL. Tchani Wadou Agouda bien servit par son partenaire crucifie le portier Hlomador Edem de la BTCL pour l'ouverture du score à la 15ème de jeu. Ce but a été loin de sonner la révolte chez les joueurs de la BTCL. 20 minutes plus tard, la formation de la BTCL se réveille et sort de sa torpeur.

Atandji Koffi, Tronou Komlan et autre Anifrani Koffi vont se mettre en évidence sans toutefois trouver la faille. La pause intervient donc sur cet avantage partiel de Orabank. À la reprise, requinqués sans doute par le coach, les joueurs de la BTCL se montrent plus entreprenants. Ils vont s'offrir moult occasions mais la bonne défense de la formation de Orabank ne rompt pas crée la misère dans le camp adverse mais le manque de réalisme et

de lucidité prendront le dessus. Le match s'emballe avec une légère domination de la BTCL. Sur une action offensive, Tété Kodjovi Étsè d'une reprise instantanée remet les pendules à l'heure à la 65ème minute au grand bonheur de ses supporters. Plus rien ne sera marqué jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre sur ce score nul d'un but partout. C'est donc dans les séances fatales des tirs au but que la formation de Orabank va l'emporter en réussissant 3 tirs contre 1 pour la BTCL et devient championne de l'édition 2018 du championnat synbank trophée challenge Banque Atlantique Togo. A l'annonce de cette finale, la formation de la SIAB s'est imposée aux tirs au but 4-1, temps réglementaire 1 but partout à l'issue du match de classement qui l'a opposée à la formation du Trésor public.

La Rédaction

Basket-ball Le premier camp d'entraînement féminin de la NBA s'est tenu au Sénégal

Une vingtaine de jeunes basketteuses sélectionnées dans huit pays africains ont participé dimanche dernier à Dakar, au tout premier camp d'entraînement féminin organisé sur le continent par la prestigieuse ligue américaine de basket NBA.



Des joueuses du camp féminin de la NBA Academy Africa

La NBA Academy Africa a établi ses quartiers depuis jeudi sur le parquet du stade Marius N'Diaye, au cœur de la capitale sénégalaise. Cette académie a pour vocation de devenir un pôle d'excellence panafricain et regroupera les meilleurs jeunes talents à travers le continent. A cette occasion,

les jeunes joueuses d'Afrique, âgées de moins de 17 ans sont encadrées par les Américaines Ruth Riley, double championne WNBA et championne olympique à Athènes en 2004 de Jennifer Azzi championne olympique à Atlanta 1996 et les anciennes internationales Hamchétou Maïga-Ba du Mali, Astou

Ndiaye du Sénégal et Clarisse Machanguana de la Mozambique. C'est juste beaucoup de travail. On doit travailler chaque jour. Le basket est un sport répétitif donc on ne peut pas se relâcher, a déclaré la Sénégalaise Binata Diatta, 15 ans, après une session d'entraînement. Ce camp est le fruit d'une collaboration, lancée en mai 2017, entre un programme sénégalais d'éducation par le sport, le Seed project, et la NBA Academy, qui s'adresse aux meilleurs espoirs du basket masculin et féminin en dehors des Etats-Unis. Des stages similaires sont prévus en Australie, en Chine et en Inde fin 2018.

Justin Amaah

Festifoot 10ème édition du tournoi Festifoot de l'intégration

La nouvelle édition du tournoi Festifoot de l'intégration a démarré le samedi 12 mai dernier au stade municipal de Lomé et se tiendra jusqu'au 09 Jun prochain. Le Ghana, tenant du titre a battu le Cameroun par 2 à 1 en match d'ouverture.



Le comité d'organisation du festifoot 2018

Pour cette édition, douze équipes des différentes communautés étrangères et du Togo iront à l'assaut de la prestigieuse coupe mise en jeu. Les matches se jouent en éliminatoires directes aller et retour.

Cette dixième édition du tournoi Festifoot de l'intégration a mis du temps pour démarrer parce que nous la voulons très belle. Dix ans dans la vie c'est beaucoup et nous devons marquer l'événement avec de nouvelles innovations. C'est aussi une occasion pour promouvoir le vivre ensemble entre les différentes communautés étrangères vivantes au Togo et créer des liens de fraternité » a déclaré Ndzie Onana, le promoteur de Festifoot.

Selon M. Onana, cette nouvelle édition sera accompagnée d'une cérémonie de remise des dons aux orphelinats d'Agou et de Kloto le 8 juin prochain, d'une soirée de gala en présence des artistes de la chanson de classe internationale Charlotte Dipanda, Charles Ozzo, et bien d'autres. Festifoot de l'intégration 2018 sera aussi à l'honneur avec la présence effective de deux grands joueurs internationaux qui ont accepté accompagner l'événement. Il s'agit de l'ancien international camerounais Roger Milla et l'emblématique capitaine des Éperviers du Togo Emmanuel Adebayor Sheyi qui seront de la partie le jour de la finale a laissé entendre le comité d'organisation. Voici les 12 équipes participantes :

Ghana - Gabon - Guinée équatoriale - Cameroun - Nigeria - Libéria - Ambassador FC - Tchad - Média FC - Sénégal - Niger - et Russie. Les combinaisons des matches éliminatoires après le tirage au sort : Ghana - Cameroun (le match aller s'est déjà joué le samedi dernier) Tchad - Nigeria Libéria - Média FC Niger - Guinée équatoriale Sénégal - Ambassador FC

JA

Assemblée nationale togolaise

Bientôt des sessions dans un siège flambant neuf

Démarrés il y a plusieurs mois, les travaux de construction du nouveau siège de l'Assemblée nationale togolaise vont se terminer en juillet prochain. L'évolution actuelle du chantier promet un édifice imposant et dans les délais.

Pendant des années, les parlementaires togolais occupent une salle du palais des congrès de Lomé, qui n'est pas normalement prévue pour accueillir les travaux des députés. Cet inconfort est lié au fait que le Togo ne dispose pas d'un hémicycle digne de ce nom à l'instar d'autres pays africains. Mais depuis plusieurs mois, les autorités togolaises ont décidé de changer le visage de cette institution capitale dans la vie démocratique de notre pays.

Le bâtiment en construction dans le quartier GTA, non loin de la présidence de la République, sera doté de toutes les commodités modernes qui faciliteront le travail des élus. Il est haut de 22,4 m sur une superficie de 10,9 hectares. Le nouveau siège disposera de 3 blocs subdivisés en office des députés, office d'administration, salle d'urgence de soins médicaux, poste de gardien, bureau de maintenance, bureau de dépannage, bureau de la logistique, bureaux des informations et documentations, salle de conférences et débats.

Aujourd'hui, les travaux sont exécutés à plus de 90%. Même si les députés actuels sont presque arrivés au terme de leur mandat, les Togolais peuvent être assurés, si l'allure actuelle est maintenue, que la future mandature sera entamée dans le nouveau siège.



Le nouveau siège en cours d'achèvement

Avec la construction de sa représentation qui est ce nouveau siège, c'est rehaussée. l'image de notre pays et de

Edem Dadzie

Grippe aviaire

L'épidémie est maitrisée

Annoncée en fin avril 2018 dans une ferme à Kpéssi dans la préfecture des Lacs, l'épidémie de la grippe aviaire vient d'être circonscrite par les services techniques de l'Etat grâce à des mesures d'accompagnement.

L'annonce d'un début d'épidémie de la grippe aviaire (H1n1) dans cette localité a sans aucun doute occasionnée la peur au sein de la population qui doit se rappeler les mauvais jours. Des moments où on peut regarder la viande de la volaille en face avec de l'eau à la bouche, mais s'interdire de le consommer. Suite à la confirmation de l'information, Koadjovi Kéglo, propriétaire de la ferme, avait été contraint d'abattre ses 4 000 volailles.

L'éleveur de la préfecture des Lacs a reçu samedi dernier, une indemnisation du gouvernement d'un montant de 3,5 millions de FCFA. « Nous ne pouvons malheureusement pas prendre en charge la totalité du préjudice, mais cette aide est un geste de solidarité », a expliqué Komlan Batawui, directeur de l'Elevage. L'abattage précoce a permis d'éviter une propagation du virus H5n1.

Apparue il y a plusieurs décennies, la grippe aviaire est une maladie qui a porté un coup dur aux éleveurs togolais au début des années 2000. Elle désigne les différentes formes du virus de la grippe qui infecte les oiseaux sauvages et domestiques. Cette affection est transmissible entre volailles et plus rarement à des mammifères, mais



Des poules

elle est difficilement transmissible et inoffensive à l'Homme. a été mise en avant en raison de son danger et de sa transmissibilité à l'Homme. Toutefois, en 2004, une souche h5n1 du virus

Edem Dadzie

Coopération

Lomé accueille fin mai, le Conseil des ministres des pays ACP-UE

La session du Conseil des ministres des pays ACP (Afrique-Caraïbe-Pacifique) et celle du Conseil conjoint ACP-UE auront lieu du 27 mai au 1er juin à Lomé.

Le Conseil des ministres est la principale instance décisionnelle du Groupe ACP après le sommet des chefs d'État et de gouvernement. Quant au Conseil des ministres conjoint, il est l'organe suprême du partenariat entre les ACP et l'Union européenne.

Ces réunions s'inscrivent dans le cadre des préparatifs des prochaines négociations pour un nouvel accord de partenariat ACP-UE après 2020.

Faure Gnassingbé, qui assure également la présidence en exercice de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), appelle à un plus grand rôle politique pour le Groupe ACP dans le cadre du prochain Accord, notamment en termes d'appui aux Etats membres dans les différents processus relatifs au dialogue politique avec l'UE.

Le président togolais souligne par ailleurs l'importance d'un partenariat renouvelé avec l'Europe après 2020, et insisté sur l'appel lancé aux États ACP pour qu'ils demeurent un groupe uni. Pour l'Union européenne, le rendez-vous de Lomé est important car il donnera le ton du futur cadre de la coopération entre l'UE et ses partenaires pour les prochaines années.

Les ministres venus des



79 pays ACP ainsi que des représentants de l'UE se retrouveront à l'hôtel du 2 février.

www.republicoftogo.com



INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO

LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS
LES ZONES SUIVANTES :

- ☑ **AGOÈ,**
- ☑ **BAGUIDA,**
- ☑ **BOULEVARD CIRCULAIRE,**
- ☑ **FOREVER,**
- ☑ **ZONE PORTUAIRE,**
- ☑ **ABLOGAMÉ,**
- ☑ **KODJOVIAKOPÉ,**
- ☑ **NYÉKONAKPOÈ,**
- ☑ **RÉSIDENTE DU BÉNIN,**

& DANS LES AUTRES CITÉS.

LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS
TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM
& BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!**

Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.